



Le Projet Foncier Innovant (expérimentation conduite dans les départements du 06, 07, 13, 49, 56, 69, 74, 83 et 85)

Ce vocable ronflant cache en fait « l'immense » chantier de modernisation des processus et des outils du domaine foncier et cadastral qui consiste à avoir recours à l'Intelligence Artificielle (IA) pour valoriser les données foncières et fiabiliser les bases fiscales et topographiques. Concrètement, cela consiste à faire matcher des photos aériennes avec le plan afin de détecter les piscines dans un premier temps puis les agrandissements non évalués.

Comme si jusque-là aucune campagne de ce type n'avait jamais été réalisée par nos géomètres !

Quoi de neuf alors ?

Le coût tout d'abord ; en bon gestionnaire de l'argent public, le coût supporté par la DGFIP s'élève à 12 millions d'euros. Reconnaissons que 12 millions d'euros ça fait cher l'utilisation d'un logiciel (GOOGLE MAP) que tout un chacun utilise depuis son poste de travail gratuitement. Mais bon. En tant que département expérimentateur le calendrier est contraint. On paye 12 millions, mais on essuie les plâtres... Suivant les éléments de la fiche technique il y a déjà eu une première phase d'amélioration du modèle d'intelligence artificielle et là où nous devons nous méfier des « logiciels adolescents » un nouveau concept apparaît « la coconstruction du modèle algorithmique d'intelligence artificielle. »

En raccourci on va bosser gratos pour GOOGLE et CAP GEMINI que des premiers de la classe de « l'optimisation fiscale ».

Ce sont bien les saignées dans les effectifs de ces 15 dernières années qui ont conduit à l'externalisation de certaines de nos missions. C'est parce que nos effectifs fondaient comme neige au soleil que des cellules foncières ont été créées dans la fonction publique territoriale afin de fiabiliser les données MAJIC avec leurs enquêtes terrain et toutes les dérives possibles... Que d'atermoiements et d'ordre contre ordre ces dernières années pour du tout « mission topo » puis depuis peu pour du tout « fiscal » pour nos géomètres, de même que pour nos « B » terrain qui ne devaient plus faire de terrain. (ça coûtait soi-disant trop cher... on comprend mieux maintenant pourquoi il fallait faire des économies !)

Et aujourd'hui la DDFIP du Var a des scrupules vis-à-vis des communes et des communautés de communes et veut reprendre la main sur ses (ces) missions... Il en est heureux mais comprenez qu'on soit méfiants.

À compter du 11 octobre, une première liste à exploiter par les géomètres pour un calibrage d'un Équivalent Temps Plein (ETP) pour chacun des deux CDIF varois.

Le travail consiste à s'assurer que la piscine existe sur le plan et qu'elle est fiscalisée. Il faut donc contrôler PCI vecteur et les bases d'imposition présentes dans MAJIC. Dans le cas où la piscine n'est pas évaluée il y a incrémentation des données de manière automatique dans LASCOT. Sont exclues toutes les piscines dans le champ des impôts des professionnels.

En revanche les éléments pour la mise à jour de la fiche de détection dans l'application ICAD ne précisent pas quels sont les critères qui concourent à une piscine non taxable.

Est-ce que seules les piscines enterrées sont taxables ? Quid des piscines semi-enterrées ou hors sol exclues du champ des taxes d'urbanisme ? Aucune indication.

Une fois la fiche de détection retenue c'est toute la chaîne de relance LASCOT qui s'effectuera de manière automatique en faisant partir les courriers de relance avec une adresse mail et un numéro de téléphone dédiés. À ce stade une réflexion est en cours pour une automatisation du processus d'évaluation d'office.

Cette expérimentation (qui n'en est pas une) s'inscrit dans un processus de dématérialisation des missions cadastrales dont l'aboutissement sera la révision des valeurs locatives des locaux des particuliers.

Réjouissez-vous d'avoir du boulot (par-dessus la tête) car il se pourrait bien que l'IA supplante l'humain d'ici quelque temps...

Et si vous avez des doutes sur la pertinence de ces mises à jour quelle importance comme dit le dicton : faire ou défaire c'est toujours travailler. Mais en avons-nous réellement les moyens !